



PROJET

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FQCSF TENUE LE 12 JUIN 2011, À DRUMMONDVILLE

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DU DROIT DE PRÉSENCE

Le quorum, fixé à 36 personnes, est respecté puisque sont présents :

- 6 membres du C.A.;
- 9 directeurs de commissions;
- 29 délégués de club.

Annexe 1

20 clubs sont représentés.

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Ouverture de la réunion par Mme Micheline Le Guillou à 10 h 10.

3. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Michèle Gingras propose M. Jacques Plante comme président d'assemblée.

Réjean Barnabé appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été envoyé le 11 avril 2011 et est conforme.

Annexe 2

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jacques Plante souligne que le point 7 devra être reformulé lors d'une prochaine réunion. Il devrait s'intituler « Présentation des rapports du président, du secrétaire de la FQCSF et des commissions ».

Le point varia demeure ouvert.

Françoise Morin propose l'adoption de l'ordre du jour.

Michèle Langlois appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN 2009

Lucie Provencher, appuyée par Manon Lemoyne, propose une dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2010.

Jacques Plantes propose 2 corrections mineures :

- Au point 7, sous FISF 2009-2010, remplacer « Michèle fait un court rapport de sa commission » par « Michèle fait un court rapport des activités de la FISF »;
- Au point 9, sujet Changement de place dans les tournois de 2 parties, remplacer « ...ce n'est pas dans le cahier des charges et que ce règlement n'apparaît nulle part » par « ...ce n'est pas dans le règlement international ».

Hélène Bédard propose l'acceptation du procès-verbal tel que modifié.

Louise Prince appuie.

Le procès-verbal modifié est adopté à l'unanimité.

7. PRÉSENTATION DES COMMISSIONS SUIVIE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Les différents rapports présentés seront publiés sur le site Internet de la FQCSF après l'AGA.

Rapport de la présidente (Micheline Le Guillou)

Micheline Le Guillou fait la lecture de son rapport.

Annexe 3

Elle rappelle que les mandats des directeurs de commission sont d'une durée de trois ans renouvelables; l'an prochain les 3 commissions dont le mandat de directeur se termine sont :

- la commission de coordination de l'information;
- la commission de la promotion;
- la commission des tournois.

Comité du Scrabble classique (Ginette Masse)

En l'absence de Ginette Masse, Jacques Plante fait la lecture du rapport

Annexe 4

Nicole Bernier s'informe de la possibilité d'avoir des jeux et des chronomètres à Québec pour permettre aux personnes intéressées de jouer.

Micheline Le Guillou mentionne qu'il serait en effet intéressant de répartir ces équipements entre Québec et Montréal.

Secrétariat de la FQCSF (Gaétan Plante)

Gaétan Plante fait la lecture de son rapport.

Annexe 5

Nicole Giroux demande la date limite pour les réajustements de commande d'ODS.

Gaétan Plante soumettra la commande d'ODS le lundi 13 juin en après-midi.

Jean-Max Noël demande le prix du prochain Duplitop.

Le nouveau Duplitop sera disponible au coût de 70 €; la mise à jour coûtera 35 €.

Monique Cool demande de quelle façon se fera la mise à jour pour les personnes n'ayant pas Internet.

L'information sera donnée à tous dès qu'elle sera disponible.

Commission des tournois (Michel Mercier)

Michel Mercier fait la lecture de son rapport.

Annexe 6

Jean-Max Noël demande s'il y a une explication à la baisse du nombre de participants au championnat du Québec (328 personnes en mai 2011).

Gaétan Plante mentionne qu'une comparaison a été faite entre les inscriptions des derniers championnats du Québec, et ce, par région et par classe, pour tenter d'expliquer cette baisse.

Ginette Blanchard demande quel sera le prix pour le championnat du Québec regroupé.

Michel Mercier répond qu'il pourrait se situer entre 65 \$ et 75 \$.

Jean-Max Noël mentionne que les coûts d'hébergement avantageux au Mont-Sainte-Anne pourraient permettre d'attirer plus de joueurs au prochain championnat du Québec.

Commission du règlement (Jacques Plante)

Jacques Plante fait la lecture de son rapport.

Annexe 7

Réjean Barnabé demande comment sont tirées les parties des différents simultanés.

Jacques Plante explique comment il procède :

- Jacques tire les parties manuellement (avec un sac de lettres);
- il effectue le choix des solutions au meilleur de ses connaissances;
- il tire ainsi 10 parties;
- deux parties (ou trois selon le besoin) sont pigées au sort, devant témoin, parmi les 10 parties;
- ce sont ces parties qui seront jouées lors du simultané.

Michèle Gingras explique qu'il y a des consignes claires pour ces tirages de parties.

Jacques Plante mentionne que, dorénavant, il y aura rotation entre les 4 fédérations fondatrices (France, Belgique, Suisse, Québec) pour la responsabilité de tirer les parties pour les simultanés mondiaux.

Commission de la promotion (Pierre Bédard)

Pierre Bédard fait la lecture de son rapport.

Annexe 8

Michèle Gingras mentionne qu'il serait intéressant de diffuser ce qui est fait par la Fédération québécoise des jeux récréatifs (FQJR), par exemple par un lien sur le site Internet de la FQCSF. Ceci pourrait nous permettre de voir ce qui se fait dans les autres fédérations.

Michel Kemp dit qu'il existe déjà un lien vers la FQJR dans notre section Hyperliens. Il se demande si on devrait mettre un lien vers leur revue.

Denis Lamarre mentionne qu'il faudrait vérifier avec la FQJR qui ont peut-être des revenus d'abonnement à leur revue.

Micheline Le Guillou nous informe qu'il y a peut-être une ouverture pour des Duplex avec l'Europe. Les parties pourraient se tenir à 10h et 13h au Québec, ce qui équivaldrait à 16h et 19h en Europe. Serge Delhom est responsable de ce projet.

Commission lexicale (Michèle Gingras)

Michèle Gingras fait la lecture de son rapport.

Annexe 9

Michèle nous informe que le lancement du prochain ODS sera ouvert à tous à Montreux.

Elle nous explique comment on choisit un nouveau mot (références, attestations, etc.) pour l'ODS.

Monique Cool demande si certains mots sont retirés de l'ODS.

Michèle Gingras nous dit que, sauf dans le cas d'une erreur, aucun mot n'est retiré.

Pauline Bernier demande si la liste des nouveaux mots sera publiée.

Michèle Gingras nous informe qu'il y aura un document de la FISF mais qu'il ne sera pas publié sur le site (droit d'auteur de Larousse). Il sera disponible pour les scrabbleurs. Il en est de même pour la liste des petits mots.

Gaétan demande sur quelle édition des principaux dictionnaires de références l'ODS est-il basé.

Le prochain ODS contiendra tous les mots du Petit Larousse illustré 2011 et du Petit Robert 2009 ou 2010.

Gilles Couture demande si on peut espérer que d'autres jeux de lettres aient la même base que le scrabble (exemple : Des chiffres et des lettres).

Michèle Gingras explique que c'est une question de droits et que certains jeux ne veulent absolument pas utiliser la même base que nous.

Jean-Max Noël demande si les définitions sont revues quand on produit un nouvel ODS.

Les définitions sont revues et si on considère qu'une définition est requise ou incorrecte pour une entrée, il est possible de le mentionner.

FISF 2010-2011 (Michèle Gingras)

Michèle Gingras fait un rapport des activités de la FISF.

Annexe 10

Lucie Dion félicite Michèle Gingras pour la présentation qu'elle a faite à Vichy concernant les Championnats du Monde qui auront lieu à Rimouski en 2013.

Levée de l'assemblée à 12 h 15 pour le repas et reprise à 13 h 00.

Commission des jeunes et du Scrabble scolaire (Lucie Dion)

Lucie Dion fait la lecture de son rapport.

Annexe 11

Michèle Gingras explique qu'il n'y a pas de contribution de la FISF cette année parce qu'il n'y a pas un nombre suffisant de jeunes.

Jean-Max Noël demande qui agira comme accompagnateur des jeunes cette année.

Julie Dallaire accompagnera les deux jeunes cet été. À Montreux, ils seront pris en charge par le comité organisateur du séjour des jeunes.

Commission Internet (Michel Kemp)

Michel Kemp fait la lecture de son rapport.

Annexe 12

Michèle Gingras mentionne que le site est bien fait et que l'idée des post-it est intéressante.

Michel Kemp dit qu'il aimerait faire encore plus, mais que la technologie utilisée impose certaines limites. Cependant, il se sent confortable dans ce qu'il utilise et n'envisage pas d'aller vers d'autres logiciels pour le moment.

Lucie Dion suggère qu'on puisse faire affaire avec des membres qui connaissent les technologies de l'information.

André Tremblay suggère d'ajouter au site une section « Historique ».

Commission de l'équipe nationale Sénior, Vermeil et Espoir (Pauline Bernier)

Pauline Bernier fait la lecture de son rapport.

Annexe 13

Pauline fait mention que deux tournois au profit de l'équipe nationale sont déjà prévus pour la prochaine saison.

Commission de l'Écho Scrab (David Germont et Louise Prince)

Louise Prince fait la lecture de son rapport.

Annexe 14

Andrée Tremblay demande pourquoi le projet de procès-verbal n'est plus publié dans l'Écho Scrab de septembre.

Après quelques vérifications, on en vient à la conclusion qu'il s'agit tout simplement d'un oubli. Le procès-verbal de l'AGA 2011 sera publié dans l'Écho Scrab de septembre 2011.

Gilles Couture suggère que le procès-verbal de l'AGA soit imprimé pour chaque membre de la FQCSF et distribué via les directeurs des clubs.

Gaétan mentionne que l'Écho Scrab est l'organe officiel de la FQCSF et qu'en le publiant dans la revue, tous les membres en obtiennent une copie.

Yolande Bourgeois suggère que l'Écho Scrab de juin soit distribué plus tôt, si possible avant la fermeture estivale des clubs.

Louise Prince explique que les délais sont courts entre le championnat du Québec et la publication et que l'équipe fait tout en son possible pour que l'Écho Scrab soit disponible le plus tôt possible.

Commission de la coordination de l'information (Gilles St-Charles)

Gilles St-Charles a dû quitter. Micheline Le Guillou fait la lecture du rapport.

Annexe 15

Yolande Bourgeois demande des éclaircissements concernant le message qui a été envoyé par le directeur du club de Boileau et demande qu'est-ce qui prouve la « tricherie ».

Micheline Le Guillou énonce les faits et les événements sur lesquels s'est basé le C. A. dans sa décision de ne pas considérer les résultats de M. Fournier dans le simultané d'avril. La lettre qui lui a été envoyée mentionne que le C. A. est prêt à réviser sa position s'il s'avérait que son niveau de jeu s'améliorerait lors des différents tournois pour atteindre, de façon régulière, le niveau de jeu de ses simultanés.

Commission du classement (Denis Lamarre)

Denis Lamarre fait la lecture de son rapport.

Annexe 16

Nicole Giroux remercie Denis Lamarre pour le support obtenu lors du tournoi de CDE.

8. RAPPORT FINANCIER 2010-2011 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012

Francine Plante dépose et présente le rapport financier pour l'année 2010-2011. **Annexe 17**

Francine Plante dépose et présente l'état des résultats pour l'année 2010-2011 et le budget d'opération de la FQCSF pour l'année financière 2011-2012.

Annexe 18

Jean-Max Noël suggère qu'une mise à jour de Duplitolop soit offerte gratuitement à chaque club par la FQCSF.

9. ATELIERS EN PLÉNIÈRE

Les sujets traités en ateliers sont ceux qui ont été suggérés par les membres.

Remise des prix de présence en début de tournoi

Nicole Giroux pense que le tirage des prix de présence à la fin du tournoi permet de faire patienter les gens en attendant les résultats.

Jean-Max Noël pense que les tirages n'ont pas leur place en début de tournoi puisque les organisateurs doivent à ce moment voir à ce que tout se déroule bien.

Lucie Dion mentionne que c'est au club de décider du déroulement de son tournoi et que la Fédé ne doit pas s'ingérer dans le fonctionnement des clubs.

Jeannette Moulin et Françoise Morin seraient en faveur d'en faire tirer quelques-uns au début.

Micheline Le Guillou dit que chaque club gère ce sujet comme il l'entend.

Jacques Plante demande d'en garder pour la fin.

Tableau électronique vs temps de réflexion

Françoise Morin mentionne qu'avec l'utilisation de tableaux électroniques, il faudrait que les animateurs portent une attention spéciale au temps entre les coups. Il est facile d'aller plus vite avec ces outils, mais certains joueurs ont besoin de ce temps entre les coups.

Nicole Giroux ajoute que certains ajustements seront peut-être nécessaires.

Manon Lemoyne trouve que le tableau électronique offre une très bonne vision.

Gilles Couture demande s'il y a un règlement concernant le temps entre les coups.

Jacques Plante affirme que ce point n'est pas réglementé pour les parties en deux ou trois minutes; cependant, il y a un temps minimum à respecter pour les parties en blitz, mais seulement celles jouées en simultané dans plusieurs centres.

Quorum de l'AGA - modification

Micheline explique que le quorum est basé sur le nombre de clubs et qu'il est parfois difficile à atteindre vu la non-participation des plusieurs petits clubs éloignés. Ceci cause du stress chaque année.

Jacques Plante fait remarquer que cette formule pour calculer le quorum date de très longtemps.

Gaétane Provencher suggère que le quorum soit fixé au nombre de personnes présentes.

Michèle Gingras mentionne que cette façon de faire existe ailleurs.

Changement des paliers de classement

Micheline Le Guillou explique que certains joueurs trouvent qu'il y a un très large écart entre le haut et le bas de la classe A1. Des demandes ont déjà été faites pour scinder cette classe en deux. Cependant, il a aussi été mentionné qu'on pourrait modifier les frontières des classes (exemple : A1 = de 92 % à 100 %). On pourrait même en profiter pour changer les appellations (par exemple C1, C2, C3 ... C7, le C signifiant Classe). Et puisqu'on aura en 2012 un championnat du Québec regroupé, ce serait peut-être le bon moment pour faire le changement.

Denis Lamarre dit que la classe est importante pour le joueur.

Michèle Gingras est d'accord avec l'idée de changer les frontières et dit que ce ne serait pas la première fois que ça se fait. De plus, les gens s'habituent rapidement à un tel changement.

Raison d'être de la classe Vermeil

Jean-Max Noël mentionne qu'avec cette classe, un joueur Vermeil pourrait rafler plus d'un prix dans une compétition.

Françoise Marsigny nous informe qu'en Europe, un joueur ne peut rafler plus d'un titre dans une compétition.

Joueurs A1 dans les tournois au profit de l'équipe nationale

Gilles Couture soumet différentes avenues afin de pouvoir accepter les joueurs A1 dans ces tournois :

- ne pas tenir compte des A1 pour les solos;
- ne pas tenir compte des A1 pour le classement international;
- tenir compte des A1 pour le classement international permettant peut-être ainsi à d'autres joueurs de marquer des pourcentages S1, S2, etc.

Françoise Marsigny mentionne qu'en n'acceptant pas les joueurs A1, ceci permet aux joueurs A2, A3, B, C et D d'avoir « leur » tournoi.

Micheline souligne qu'on n'a pas le choix de considérer les solos de tous les joueurs participant au tournoi, incluant les joueurs A1. Il s'agit d'un règlement international.

À la fin d'un tournoi, ne pas annoncer les résultats de la dernière partie et passer directement aux résultats du tournoi

Lucie Audet est d'avis que chacune des parties d'un tournoi est importante.

Jean-Max Noël fait remarquer qu'il faut de toute façon compiler les résultats de la dernière partie avant d'obtenir les résultats du tournoi.

Micheline Le Guillou mentionne que les gens aiment savoir qui s'est démarqué dans chacune des parties et que les personnes nommées en retirent une certaine fierté.

Prix de présence au championnat du Québec (entre les parties et à la fin – nombre de prix vs valeur des prix)

Lucie Audet préférerait qu'il y ait moins de prix, mais que leurs valeurs soient plus élevées.

Françoise Marsigny mentionne que les prix du dernier championnat du Québec ont été achetés en solde ce qui a permis d'en avoir autant.

Gaétan Plante pense qu'on pourrait en offrir encore plus entre les parties.

Michel Mercier souligne que s'il ne reste presque plus de prix à la fin, les gens sont plus nombreux à quitter immédiatement après la dernière partie.

Historique de la FQCSF sur Internet

Andrée Tremblay suggère d'utiliser le cahier qui avait été fait lors du 20^e anniversaire de la fédé et de l'actualiser.

Écho Scrab – comptes-rendus des tournois

Micheline Le Guillou s'interroge sur le taux de lecture de ces comptes-rendus et sur la pertinence de les garder ainsi.

Plusieurs personnes dans la salle avouent ne pas les lire.

Françoise Marsigny trouve qu'il y en a qui sont très intéressants.

Nicole Bernier et Michel Kemp trouvent qu'ils sont souvent trop techniques et qu'ils ne s'adressent pas à tout le monde.

Francine Gagnon suggère des comptes-rendus d'ambiance et ainsi moins techniques.

Jean-Max Noël et Jeannine Jutras mentionnent qu'il y a déjà eu un sondage sur les rubriques de l'écho Scrab il y a quelques années et qu'on devrait peut-être revoir les résultats de ce sondage.

Simultanés permanents québécois

Gilles Couture suggère d'avoir la possibilité de jouer des parties homologuées « simultanées » pour les clubs qui ont leur partie homologuée le même soir, ce qui permettrait aux participants de se mesurer et de se comparer à un plus grand nombre de joueurs.

Publication du procès-verbal de l'AGA dans l'Écho Scrab

Aucun commentaire sur ce point.

10. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2010-2011

Jeannine Jutras propose la ratification des actes posés par le Conseil d'administration en 2010-2011.

Gaétan Plante appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Jacques Plante agira comme président d'élection et Dolorès Fortin agira comme secrétaire d'élection. Jacques Plante fait lecture de la lettre de candidature de Jean-Simon Tremblay.

Annexe 19

Les mandats de Dolorès Fortin, Lyne Boisvert et Lucie Grégoire se terminant, ces trois postes doivent être pourvus.

Les mandats sont pour une période de 2 ans :

- Jean-Simon propose sa candidature (voir annexe 19)
- Réjean Barnabé propose Lyne Boisvert
- Jean-Max Noël propose Dolorès Fortin
- Hélène Bédard propose Michel Mercier
- Pauline Bernier propose Gérard Amireault
- Micheline Le Guillou propose Michèle Langlois
- Manon Lemoyne propose Françoise Marsigny
- Lucie Dion propose Gaétan Plante
- Pauline Bernier propose Nicole Giroux
- Nicole Bourque propose Michèle Gingras
- Andrée Tremblay propose Jean-Max Noël
- Françoise Marsigny propose Raymond Douville
- Louise Prince propose Gilles Couture

Francine Gagnon demande l'arrêt des mises en nomination.

- Gilles Couture refuse sa mise en nomination
- Raymond Douville refuse sa mise en nomination
- Jean-Max Noël refuse sa mise en nomination
- Michèle Gingras refuse sa mise en nomination
- Nicole Giroux refuse sa mise en nomination
- Gaétan Plante accepte sa mise en nomination
- Françoise Marsigny refuse sa mise en nomination
- Michèle Langlois refuse sa mise en nomination
- Gérard Amireault refuse sa mise en nomination
- Michel Mercier accepte sa mise en nomination
- Dolorès Fortin refuse sa mise en nomination
- Lyne Boisvert accepte sa mise en nomination

Quatre candidats ont accepté leur mise en nomination : Lyne Boisvert, Michel Mercier, Gaétan Plante, Jean-Simon Tremblay.

Lyne Boisvert, Michel Mercier et Gaétan Plante sont élus par vote secret pour un mandat de deux ans.

Pour donner suite à la démission de Micheline Le Guillou, et même s'il est prévu aux statuts que toute vacance à un poste d'administrateur est publiée et est comblée par les membres du CA, le Conseil d'administration, dans un esprit de démocratie, demande aux membres présents de bien vouloir élire un remplaçant à un poste d'administrateur, et ce, pour une période d'un an, correspondant à la durée du mandat à compléter.

- Jean-Simon propose sa candidature (voir annexe 19)
- Micheline Le Guillou propose Gérard Amireault
- Manon Lemoyne propose Réjean Barnabé
- Françoise Marsigny propose Gilles Couture
- Andrée Tremblay propose Jean-Max Noël
- Jean-Max Noël propose Ginette Blanchard
- Gilles Couture propose Gérard Cauchon

Francine Gagnon demande l'arrêt des mises en nomination.

- Gérard Cauchon refuse sa mise en nomination
- Ginette Blanchard refuse sa mise en nomination
- Jean-Max Noël refuse sa mise en nomination
- Gilles Couture refuse sa mise en nomination
- Réjean Barnabé refuse sa mise en nomination
- Gérard Amireault refuse sa mise en nomination

Jean-Simon Tremblay est élu par acclamation pour un mandat d'un an.

12. AJOURNEMENT

L'assemblée est ajournée à 16 h 05 pour permettre au conseil d'administration de se réunir.

Micheline Le Guillou, présidente

Dolorès Fortin, secrétaire de l'assemblée



Fédération québécoise des clubs de Scrabble® francophone
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec), H1V 3R2

**PROCÈS-VERBAL DE LA 286^e RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQCSF
TENUE LE 12 JUIN 2011, À DRUMMONDVILLE**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sont présents : - Pierre Bédard
- Lyne Boisvert
- Michel Mercier
- Luc Perron
- Francine Plante
- Gaétan Plante

Est absent : - Jean-Simon Tremblay

2. NOMINATION DES OFFICIERS

Pour la prochaine année, les différents postes seront occupés par les personnes suivantes :

- Président : Pierre Bédard
- Vice-président : Luc Perron
- Secrétaire général : Gaétan Plante
- Trésorière : Lyne Boisvert
- Administrateurs : Michel Mercier
Francine Plante
Jean-Simon Tremblay

3. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine assemblée du C. A. se tiendra en septembre 2011. Une réunion pourrait avoir lieu le vendredi 9 septembre pour traiter des affaires courantes de la Fédération. Pierre et Michel travailleront cet été sur une révision du CPR pour tenir compte d'un Championnat du Québec unifié. La discussion se fera à partir de ce document.

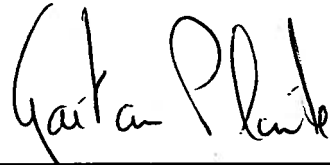
Une réunion pour discuter des orientations de la Fédération pourrait ensuite avoir lieu le dimanche 11 septembre (membres du C. A. seulement en avant-midi, les directeurs de Commission se joindraient à nous en après-midi). Pierre Bédard enverra un courriel à tous lorsque le tout sera confirmé.

Les rencontres auraient lieu au Stade Olympique.

Levée de l'assemblée.



Pierre Bédard, président



Gaétan Plante, secrétaire général